

# Lettre économique et financière Japon-Corée



27 mai 2009

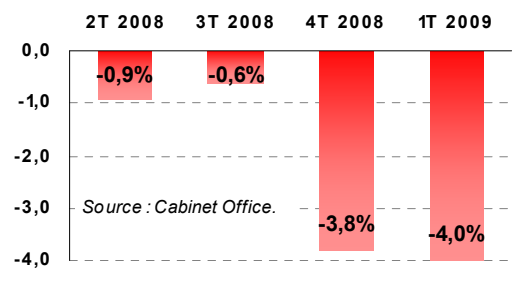
**Léger rebond des économies, plus précoce et plus marqué en Corée qu'au Japon**

## JAPON

### Récession au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 ; -15,2% en annualisé :

- Selon l'estimation préliminaire publiée par le *Cabinet Office* le 20 mai 2009, le PIB a reculé de 4% de janvier à mars 2009 (-15,2% en rythme annualisé), après -3,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 (-14,4% en rythme annualisé). Bien qu'il s'agisse de la plus importante contraction du PIB parmi les pays développés et la plus forte au Japon depuis l'après-guerre, des signes positifs (production industrielle et exportations) laissent cependant espérer un redémarrage de l'économie courant 2009.

**Taux de croissance du PIB trimestriel (par rapport au trimestre précédent)**

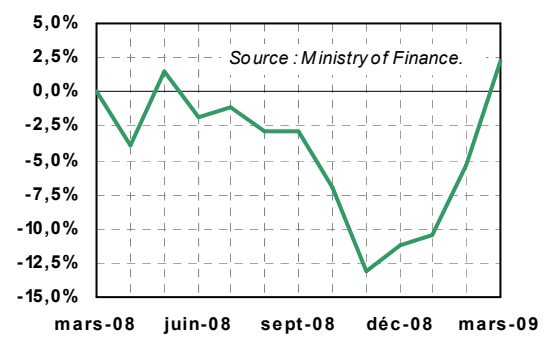


### Timide rebond des exportations au mois de mars :

- Les exportations, qui constituaient ces dernières années le principal moteur de l'économie nipponne, ont diminué de 26% par rapport au trimestre précédent. L'appréciation du yen, défavorable aux entreprises exportatrices et le ralentissement du commerce international sont les principales raisons de ce retournement. Le Japon termine ainsi l'exercice 2008 (avril 2008 à mars 2009) avec un déficit commercial de 725 milliards de yens (5 milliards d'euros, 0,1% du PIB), ce qui ne lui était pas arrivé depuis 28 ans. Cependant, en glissement

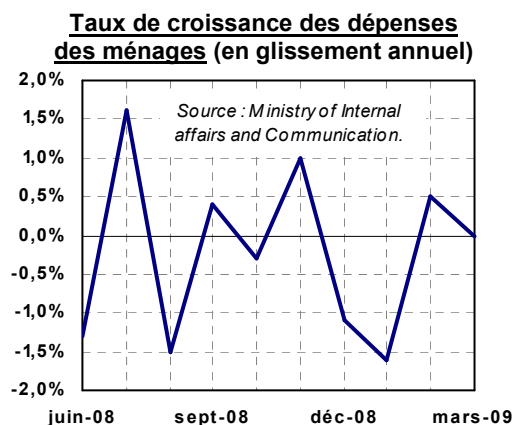
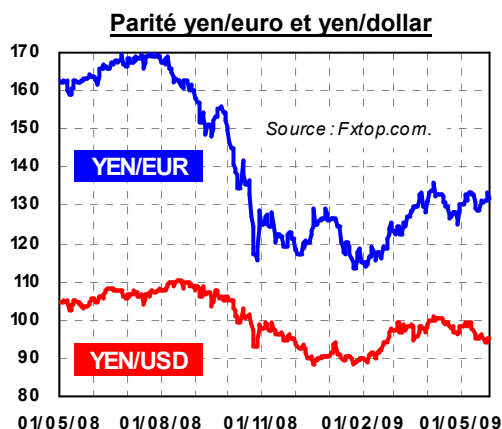
mensuel, les exportations se sont reprises à +2,2% en mars 2009, après -5,3% en février et -10,4% en janvier. Les exportations vers l'Asie, qui représentent 50% des débouchés japonais, sont notamment en hausse en glissement mensuel pour le deuxième mois consécutif, de 7,6% en mars 2009 (après +3% en février et -10% en janvier).

**Taux de croissance des exportations (en glissement mensuel)**



### Inflexion dans la hausse du yen :

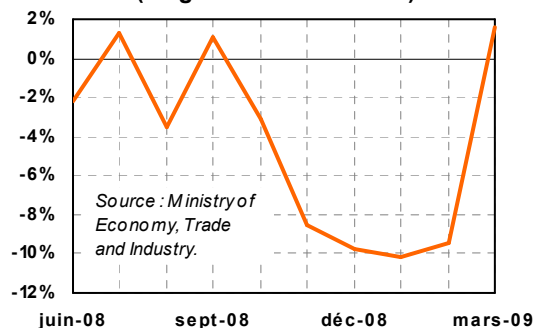
- La dégradation de la situation de l'économie japonaise semble avoir créé une inflexion dans la hausse du yen par rapport à l'euro et au dollar en faisant perdre à la devise son statut de « devise refuge » que lui avait conféré la crise des *subprimes* dans un contexte d'aversion pour le risque et d'inquiétudes sur la solidité des systèmes financiers américains et européens. Depuis la publication, le 16 février 2009, des chiffres officiels de la croissance du PIB pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, la devise japonaise s'est dépréciée de 11,2% par rapport à l'euro et 3,2% par rapport au dollar.



## Légère reprise de la production industrielle :

- L'indice de la production industrielle en mars 2009 est en progression, en glissement mensuel, pour la première fois depuis six mois, de 1,6%, un chiffre supérieur au consensus des économistes (+0,5%). Les industriels prévoient une hausse de leur production de 4,3% en avril et de 6,1% en mai. Les industries clés de l'automobile et de l'électronique devraient connaître un redémarrage plus important (respectivement +6,5% et +8% en avril).

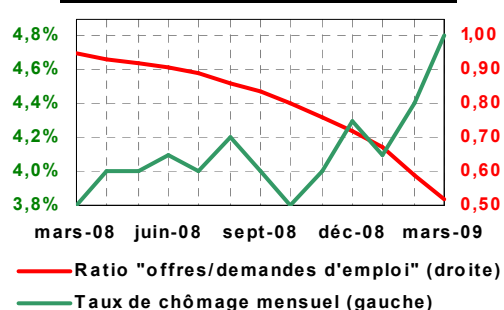
## Taux de croissance de la production industrielle (en glissement mensuel)



## Dégradation de la situation sur le marché du travail :

- Bien que la situation sur le marché du travail se soit de nouveau dégradée, le taux de chômage atteignant 4,8% à fin mars 2009 (4,4% à fin février), le niveau du chômage au Japon reste peu élevé en comparaison des autres pays développés. En outre, malgré le nombre croissant de suppressions de postes, le consensus qui régit les relations du travail devrait permettre à l'Archipel de sortir de la crise sans être confronté à des tensions sociales majeures.

## Taux de chômage et ratio « offres/demandes » d'emploi



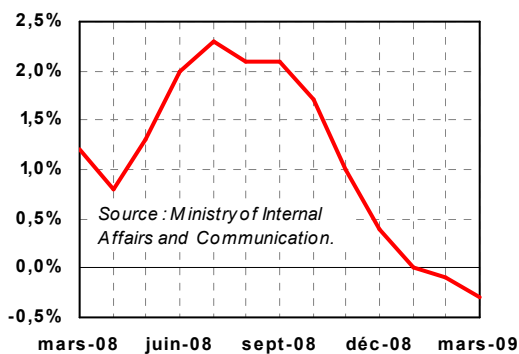
## Stagnation de la consommation :

- La consommation des ménages, qui a participé pour 54% à la formation du PIB en 2008, est stable à fin mars 2009 dans un contexte d'augmentation des tensions sur le marché de l'emploi (cf. *infra*) mais de forts soutiens du gouvernement à la consommation (chèques aux ménages, subventions, réductions de taxes, incitations à l'achat de produits « eco-friendly »...).

## Poursuite du recul de l'inflation :

- Les pressions sur les prix poursuivent leur reflux en raison du recul du prix des matières premières (pétrole notamment). Le taux d'inflation s'est élevé à -0,3%, en glissement annuel, à fin mars 2009 (-0,1% à fin février 2009).

**Inflation (en glissement annuel)**



## Prévisions de croissance :

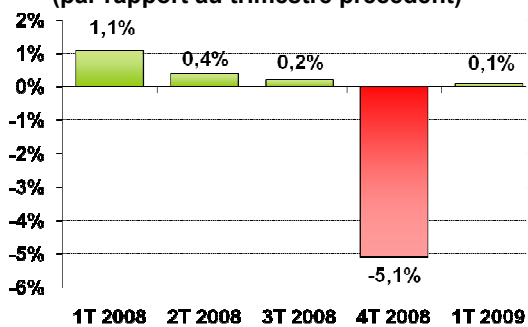
- La Banque du Japon (BoJ) a, le 22 mai 2009, atténué, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis juillet 2006, son appréciation de la situation de l'économie japonaise. Prenant acte du « rebond des exportations et de la production industrielle du fait de la diminution des niveaux de stock des entreprises tant à l'étranger qu'au Japon », la BoJ considère que « le rythme d'aggravation de la conjoncture devrait graduellement ralentir même si les conditions financières demeurent difficiles ». Rejoignant ainsi l'avis de certains économistes, la BoJ estime que la reprise pourrait s'amorcer entre le dernier trimestre 2009 et le premier trimestre 2010 sous l'effet des plans de relance du gouvernement et des mesures mises en œuvre pour stabiliser les marchés financiers. La BoJ anticipe un recul de la croissance de 3,1 % pour l'exercice fiscal 2009 et un rebond d'1,2 % pour 2010.

## COREE

### Le PIB coréen n'a pas reculé au 1er trimestre 2009 :

- Après une contraction de 5,1% au 4<sup>ème</sup> trimestre, la chute du PIB a été enrayerée au premier trimestre. Le PIB affiche en effet une très légère progression trimestrielle (+0,1%), confirmant les signaux perceptibles depuis février, et particulièrement la reprise des exportations. En glissement annuel, le PIB est en recul de 4,3%, ce qui reste une très forte chute par rapport à 2007 (5,1% de croissance) et 2008 (+2,2%).

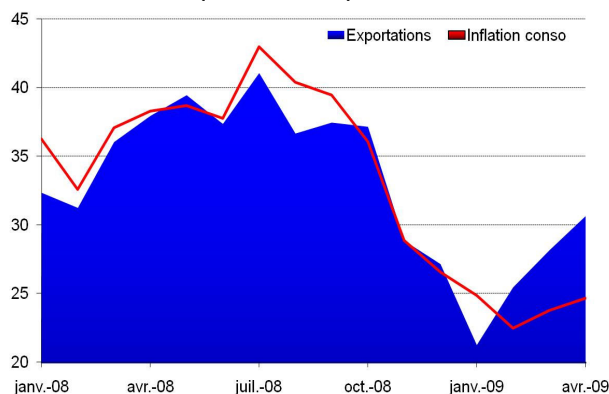
**Taux de croissance du PIB trimestriel (par rapport au trimestre précédent)**



cette année (contre 13 Mds USD de déficit en 2008). Les importations restent déprimées, inférieures de plus de 30% à leur niveau de l'an passé.

- Ce redressement de la balance commerciale résulte de la double dynamique de la baisse des prix des matières premières et de l'arrêt des commandes de l'industrie sans oublier la faiblesse du won. Les effets commencent à être perceptibles, sous forme de gains de parts de marché sur les marchés développés.

**Commerce extérieur coréen (en Mds USD)**



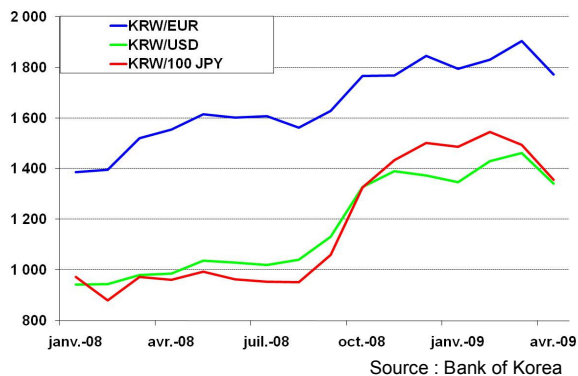
### Reprise des exportations et excédents commerciaux records :

- On assiste depuis le mois de février à une reprise graduelle des exportations. Elles ont atteint 30,6 milliards USD, soit 19% de moins qu'en avril 2008, mais 8% de plus qu'au mois de mars et 44% de plus qu'en janvier. La Corée enregistre à nouveau des excédents commerciaux significatifs : 13,9 Mds USD (1,7% de PIB) entre février et avril. L'excédent commercial pourrait atteindre 20 ou 30 mds USD

### Appréciation du won :

- La devise coréenne poursuit sa stabilisation entamée au mois de mars. Le taux de change du dollar fluctue désormais entre 1200 et 1350 KRW/USD. Les craintes de nouvelles sorties de capitaux s'éloignent.

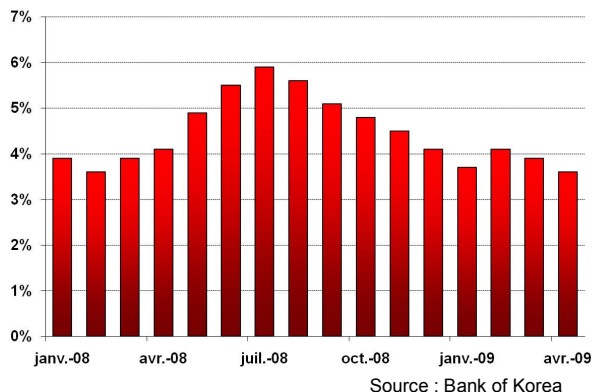
## Taux de change moyen mensuel



## La désinflation semble atteindre un palier :

- L'indice des prix à la consommation affiche 3,6% de progression en glissement à la fin avril. C'est donc une baisse significative par rapport à l'été 2008 où l'inflation avait culminé à 5,9% au mois de juillet. La baisse du prix des matières premières est le principal moteur de la désinflation. On constate cependant que l'inflation est restée stable tout au long du premier trimestre. De même, la « core inflation » ne baisse pas, et reste autour de 4,5%, le même niveau que celui de 2008. Cela semble indiquer que la crise économique ne se traduit pas encore par des pressions significatives sur les prix, malgré celles observées sur les revenus. En sens inverse, la faiblesse du won renchérit les produits importés. Le prix des produits importés continue d'afficher une croissance de 10% en glissement annuel à la fin mars.

## Inflation (en glissement annuel)



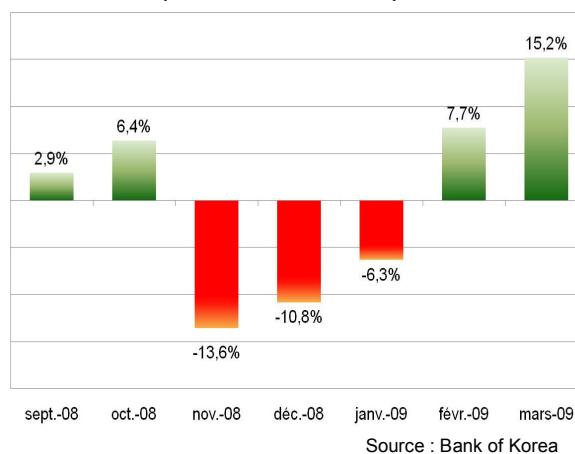
## Recul des investissements coréens à l'étranger :

- Les investissements coréens à l'étranger ont plongé de 57% au premier trimestre 2009 par rapport à la même période en 2008, atteignant 3,9 milliards d'USD. Les investissements en Chine ont reculé de 66% à 550 millions USD et ceux aux Etats-Unis de 51% à 1,2 milliards USD. A noter que les investissements dans l'immobilier ont chuté de 90%.

## Stabilisation progressive de l'activité industrielle :

- Le secteur industriel (40% du PIB) continue à souffrir des phénomènes de déstockage massif. Selon la comptabilité nationale, le déstockage a coûté 2,2 point au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. La production industrielle a toutefois continué de se reprendre au mois de mars (+15% / février), à la faveur d'un début de résorption des stocks mais demeure, à la fin mars, 11% en dessous de son niveau de 2008. La reprise légère de la production industrielle doit être encore confirmée et pourrait se faire sur un rythme réduit.

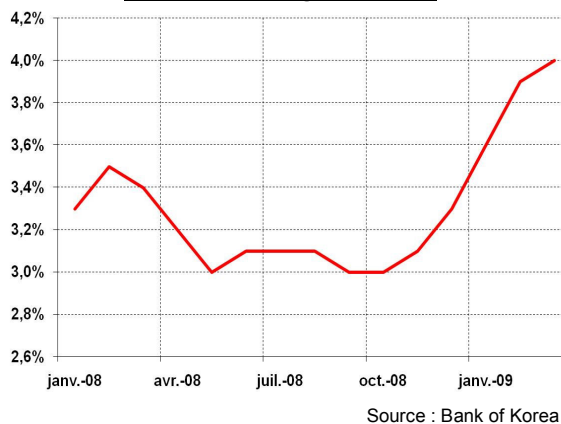
## Production industrielle en Corée (variation mensuelle)



## Un marché de l'emploi tendu :

- Le taux de chômage était de 4% fin mars (contre 3% en octobre). On peut estimer que 800 000 emplois environ ont disparu depuis l'été 2008, soit environ 4% de la population active coréenne. Le taux de chômage « réel » est donc probablement près de 8%.

## Taux de chômage en Corée



## **Prévisions de croissance :**

Sur l'année 2009, les prévisionnistes estiment que la croissance moyenne devrait être comprise entre -2,5% (prévisions officielles de la Banque de Corée) et -4% (FMI). Depuis plusieurs semaines que

certaines analystes privés, comme Citigroup, revoient leurs prévisions à la hausse, en faisant l'hypothèse d'une légère accélération en fin d'année. Les prévisions pour 2010 sont elles plus variées, entre +1,5% (FMI) et +4,5%.

## **Comment expliquer le faible niveau de chômage au Japon ?**

Alors que la conjoncture s'est fortement détériorée au Japon et que les entreprises nippones annoncent un nombre croissant de suppressions de poste, le taux de chômage ne s'élève qu'à 4,8% en mars 2009, un chiffre peu élevé en comparaison des standards occidentaux. Ce constat ne s'explique pas par une mesure différente du chômage au Japon, qui est identique à celle du BIT, mais par une grande flexibilité de l'emploi (baisse de la rémunération et des heures supplémentaires en cas de crise) et par le retrait spontané du marché du travail, donc des statistiques, d'un bon nombre de chercheurs d'emploi qui ne perçoivent pas de prestations chômage faute d'éligibilité. La contraction de la population active, due au vieillissement de la population, et le volet « emploi » du plan de relance du gouvernement japonais, dont la mise en œuvre a débuté fin 2008, jouent aussi un rôle dans le maintien des chiffres du chômage à un niveau relativement peu élevé.

\* \* \*

### **1. La baisse de la rémunération et des heures supplémentaires permettent aux entreprises de maintenir l'emploi en période de crise. Il s'agit d'un stabilisateur économique puissant et de nature privée, basé sur le constat pragmatique que les cycles sont sans doute les seules certitudes en économie.**

Au Japon, la part variable de la rémunération est généralisée et concerne depuis longtemps ouvriers et employés. Les bonus d'été et d'hiver sont une part importante et flexible de la rémunération des salariés en contrat à durée indéterminée au Japon et leur diminution est privilégiée au licenciement. Le montant annuel de ces bonus compte pour 20% en moyenne de la rémunération annuelle d'un salarié. L'enquête du quotidien économique japonais Nikkei estime que le montant moyen des bonus versés en été 2009 par salarié sera en baisse de 15,2% en glissement annuel, soit une baisse de 129 000 yens (990 euros) à 717 000 yens (5 500 euros). Les industries automobile et électronique, qui ont annoncé des bénéfices en forte baisse en raison du ralentissement de l'économie mondiale et de l'appréciation du yen, envisagent de réduire les bonus d'été respectivement de 28,4% et de 20,1%.

### **2. Même si leur nombre reste difficile à évaluer, les retraits spontanés du marché**

### **du travail des travailleurs qui ne perçoivent pas de prestations chômage faussent sans doute les statistiques officielles.**

Les travailleurs dits « non réguliers » (CDD, temps partiel, intérimaires) comptent pour 34% de la population active salariée, mais le tiers ne remplit pas les conditions drastiques d'éligibilité à l'assurance chômage, c'est-à-dire avoir travaillé plus de 11 jours par mois pendant au moins 12 mois au cours des 2 dernières années précédant l'arrêt de travail. Aujourd'hui, les premiers à être licenciés sont les plus fragiles d'entre eux, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent pas cotiser ou qui n'ont pas pu le faire suffisamment longtemps (1 an en cas de fin de contrat) pour percevoir des allocations chômage. Ces personnes, des travailleurs intérimaires pour la grande majorité, n'ont donc aucune raison particulière de se déclarer en « situation de chômage » auprès de Hello Work (l'ANPE japonaise), un lieu qui facilite pourtant la recherche active d'emploi, condition nécessaire afin d'être comptabilisé dans les statistiques du chômage.

Le Ministère du Travail estime par ailleurs que 80% des chômeurs actuels (environ 3,5% de la population active) ne perçoivent pas d'allocations, une population qui pourrait également, du jour au lendemain, ne plus faire appel aux services de Hello Work, stopper leur recherche active d'emploi ou accepter plus facilement un emploi temporaire faute de revenu, ce qui maintient le chômage à un niveau relativement peu élevé.

Ce phénomène de découragement face à l'inscription au chômage et à la recherche d'emploi est également vrai chez les femmes, qui forment les deux tiers de la population inactive (leur taux d'activité, inférieur de 24 points à celui des hommes, était de 47,9% en février 2009).

Selon l'enquête emploi du Ministère du Travail, 4,5 millions de personnes inactives souhaitaient travailler en 2008, un chiffre supérieur aux 3,4 millions de chômeurs aujourd'hui.

### **3. Les plans de relance du gouvernement japonais prévoient des mesures de soutien à l'emploi et d'élargissement de la couverture sociale des travailleurs précaires, effectives pour la plupart, qui**

## ont probablement atténué les tensions sur le marché du travail.

Le coût de ces mesures est substantiel et d'environ 5 000 milliards de yens (38 milliards d'euros). Le gouvernement japonais, qui estime qu'entre 1,4 et 2 millions d'emplois seront créés d'ici 3 ans, a notamment proposé pour le volet emploi :

- plusieurs programmes de subventions aux entreprises qui maintiennent des emplois ou embauchent des travailleurs temporaires et des nouveaux jeunes diplômés en CDI (jusqu'à 1 million de yens – 8 000 euros – par personne). Selon le Nikkei, 2,37 millions de travailleurs « non réguliers », soit 3,6% de la population active, gardent leur emploi grâce aux subventions gouvernementales ;

- la prise en charge par l'Etat d'au moins 50% du salaire d'un employé mis au chômage technique (l'employé n'est pas considéré comme chômeur – pour être éligible à l'aide de l'Etat, l'entreprise doit avoir vu sa production diminuer d'au moins 5% au cours des trois derniers mois) ;

- une prime au retour de 300 000 yens (2 300 euros) à certains résidents étrangers d'origine japonaise, brésiliens notamment, qui ont perdu leur emploi et qui souhaitent rentrer dans leur pays et 200 000 yens (1 550 euros) pour chacun des membres de leur famille présents au Japon.

- l'embauche de nouveau personnel dans les agences publiques pour l'emploi.

## 4. Les personnes les plus défavorisées peuvent compter sur le «Seikatsu Hogo»,

## un dispositif d'assistance publique garantissant un revenu minimum (sorte de RMI).

L'aide complémentaire publique vise à combler la différence entre un seuil prédéterminé et le revenu mensuel du ménage. Le seuil d'un foyer dit « standard » (deux parents âgés de 33 ans et 29 ans et un enfant âgé de 4 ans, résidant à Tokyo) s'élève à 167 000 yens (1 300 euros) par mois. Le nombre de foyers bénéficiaires de l'assistance publique a atteint son plus haut en janvier 2009, à 1,17 million. A titre de comparaison, 1,12 million de foyers en France bénéficiaient du RMI à fin décembre 2008. Le montant maximum de l'allocation est de 820 euros pour un couple avec un enfant.

\* \* \*

Le « modèle social » japonais n'est pas basé sur l'idéologie mais plutôt sur un instinct puissant de la cohésion du groupe. Il est à la fois libéral dans l'indemnisation du chômage et social dans la retenue dont font preuve les entreprises face à la tentation de licencier. Ce modèle est surtout très pragmatique et fondé sur l'acceptation que les revenus doivent baisser en période de crise. Même si des économistes estiment déjà que le taux de chômage approchera 6% en 2009 ou 2010, un niveau supérieur au 5,5% atteint au plus fort de la crise du début des années 2000, le consensus social qui régit les relations du travail devrait permettre à l'Archipel de traverser la récession sans trop de tensions sociales. Ce point constitue le premier avantage comparatif du Japon dans la crise, le second étant son avance technologique dans de nombreux secteurs.

## La Corée adopte une politique de croissance verte

Le Président de la République de Corée, M. LEE Myung-Bak, a présenté, le 10 mars 2009, une politique très ambitieuse de "croissance verte" (« green new deal »), dotée de 30 Mds Euros de crédits sur 4 ans, c'est-à-dire un effort budgétaire de 1,5% du PIB par an d'ici 2012. Selon la présentation qui est faite par le gouvernement, un tiers de l'effort ira à la construction verte et les deux tiers à la « dé-carbonisation ». Le gouvernement affiche parallèlement un objectif économique clair, celui de la création d'emplois.

Rien ne semble avoir été oublié dans l'éventail très large des domaines concernés : lutte contre le changement climatique, gestion des ressources énergétiques, nettoyage et restauration des rives des quatre principaux fleuves du pays, création d'un réseau de transport écologique, augmentation des pistes cyclables, économies d'énergie dans l'habitat, développement de voitures hybrides, replantage forestier...et préparation pour le marché financier

émergeant du carbone (financement d'émissions de CO2 ou d'autres produits d'assurance liés).

Il s'agit moins d'une considération politique que d'une ambition industrielle et commerciale. La Corée ne cache plus le dessein de se doter d'une industrie dans les différents secteurs de l'environnement, susceptible de devenir un moteur de croissance à l'export. La vocation de ce plan est d'abord de lutter contre les effets de la crise pour créer des emplois (un million prévu au cours des quatre prochaines années) en stimulant un certain nombre de secteurs économiques. Cette disposition a généré un effet d'aubaine pour un certain nombre de projets « déjà existants » qui ont été requalifiés « verts » pour l'occasion rendant difficilement dissociable leur part réellement environnementale. Les infrastructures sont les principales bénéficiaires. Elles devraient recueillir 30 milliards d'USD (45 trillions de wons) pour des projets d'ampleur inégales :

- **BTP et Transports** : accroître la construction de logements de faible consommation en énergie et l'utilisation des transports collectifs.

- 10 Milliards d'USD investis dans le réaménagement des quatre principaux fleuves.
- 1,5 million de logements à bas-coût construits d'ici 2018 et nouvelles infrastructures pour le traitement et la distribution de l'eau dans la 2<sup>ème</sup> ville du pays : Busan.
- 7 milliards d'USD investis dans les transports publics et les chemins de fer.
- Les financements profiteront également à la construction de certaines voies de chemins de fer et routes nationales non encore identifiées. Ils devraient créer 138 000 emplois.

Ces réalisations devraient aussi générer un chiffre d'affaires de 79 milliards d'USD.

- **Energies** : porter le taux de développement des énergies propres à 18 % d'ici 2013, puis jusqu'à 50 % d'ici 2050, alors que ce taux n'est actuellement que de 5 % environ.

- Nucléaire : la Corée dispose de 20 réacteurs nucléaires répartis sur quatre sites le long de la côte Est avec une capacité totale de 17 716 MW. Celle-ci devrait doubler en 2022, lorsqu'entreront en service les 12 réacteurs supplémentaires planifiés.
- Solaire : en 2008, la Corée du sud a installé 274 MW de solaire photovoltaïque, ce qui la classerait parmi les cinq premiers mondiaux et à la première place en Asie.
- L'éolien et la biomasse restent à ce stade des énergies marginales. Des

investissements importants sont par contre prévus pour la construction d'usines marémotrices.

- Enfin, 5,8 milliards d'USD seront destinés à accroître les économies d'énergie dans les zones rurales et les écoles. 170 000 emplois supplémentaires sont escomptés.

- **Automobile** : le gouvernement devrait subventionner la R&D sur les voitures propres à hauteur de 23 millions d'USD. Le fabricant Hyundai a pour objectif de figurer parmi les quatre premiers constructeurs mondiaux de voitures propres en 2018. Les tests sont actuellement menés sur les technologies électriques, à hydrogène, au GPL et de véhicules hybrides (68.000 sont prévus d'ici 2012).

- **Autres secteurs et divers** : le « New Deal vert » comporte également toute une série de projets de moindre envergure et dispersés sur le plan sectoriel : construction de 3.000 km de pistes cyclables, de 2 millions de « maisons vertes », construction de sites de gazéification des déchets...

Le plan de croissance verte vise d'abord à faire repartir l'économie du pays par des stimuli financiers. Au-delà, se dessinent toutefois de nouvelles orientations économiques qui semblent amener davantage la Corée vers des modèles de développement européens. Début avril, un comité présidentiel pour la croissance verte a été créé. Il est chargé du suivi des nouvelles technologies que met en œuvre la Corée. La Corée est en effet à la recherche de transferts de technologies "propres" des pays plus avancés mais ses entreprises sont également innovantes.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique.

Contact : [tokyo@missioneco.org](mailto:tokyo@missioneco.org) / [seoul@missioneco.org](mailto:seoul@missioneco.org)

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Rédacteurs en chef :

Louis-Michel Morris  
Chef du Service économique régional  
Service économique régional de Tokyo  
Adresse : Masonic 39 Mori Bldg., 12F., 2-4-5  
Azabudai, Minato-ku, Tokyo 106-0041, JAPON

Antoine Chéry  
Chef du Service économique  
Service économique de Séoul  
Samheung Bldg. 8th Fl., 705-9,  
Yeoksam-dong, Gangnam-gu,  
135-711, Seoul, COREE DU SUD

Date de parution : 27 mai 2009